

Rapa nui (île de Pâques)

*José Aylwin
Hernando Silva
Nancy Yañez*

Situation du peuple rapa nui (Île de Pâques)

Les Rapa Nui ont continué de lutter pour leur territoire en 2014. Une consultation a été organisée en janvier 2014 concernant la désaffectation d'un nouveau terrain du fond Vaitea dont la superficie correspond à un quart de la superficie de l'îleⁱ. Cette consultation qui compta sur une faible participation citoyenne a été rejetée par les Rapa Nui, au motif que le terrain concernait des sites patrimoniaux de propriété collective et divisait le territoire. Cependant, les nécessités habitationnelles font pression pour des désaffectation de terrains et des transferts de propriétés individuels. Or, depuis 2002, la reconnaissance de droits territoriaux au peuple rapa nui n'a connu aucune avancée.

Dans le domaine des droits politiques, ont été débattus durant l'année 2014 les contenus d'un statut migratoire afin de sauvegarder la capacité démographique de l'île ainsi que son équilibre environnemental, social, culturel et économique. Le gouvernement s'est également engagé à adopter un statut spécial pour l'île afin de reconnaître les droits des Rapa Nui à l'autonomie. Un statut migratoire a bien été rédigé conjointement avec la commission de développement de l'Île de Pâques, cependant le projet de loi n'a toujours pas été envoyé au parlement. Pour les mêmes motifs, le statut d'autonomie des Rapa Nui n'a pas connu d'évolution au cours de cette année.

José Aylwin, Hernando Silva et Nancy Yañez, sont membres de l'Observatorio Ciudadano. Cet article a été élaboré avec les apports de l'équipe de travail de cette même institution.

*Source : IWGIA. El Mundo Indígena 2015
Traduction par **Leslie Cloud**
Membre du réseau des experts du GITPA*

i Pour plus d'information sur le peuple Rapa Nui, voir IWGIA & Observatorio Ciudadano, 2012.
IWGIA Informe 15: Los derechos del pueblo rapa nui en isla de Pascua: Informe de Misión Internacional.
IWGIA & Observatorio Ciudadano: Copenhague.